



L'Observatoire

CRÉDIT LOGEMENT / CSA

TABLEAU DE BORD TRIMESTRIEL

4^{ème}
TRIMESTRE
2025

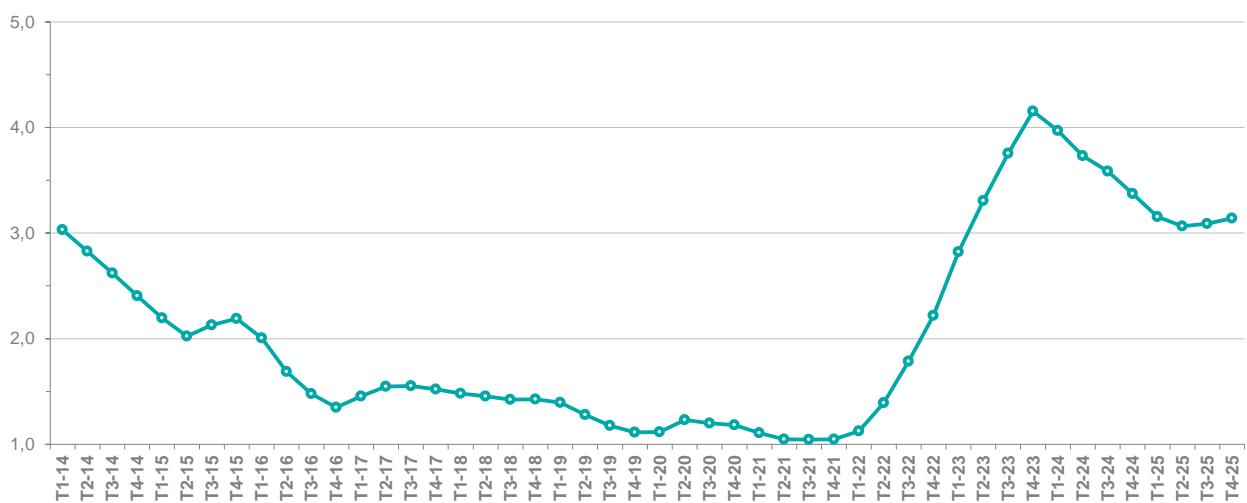
L'ENSEMBLE DES MARCHÉS

1. L'environnement des marchés : les conditions de crédit

Les taux d'intérêt sur les prêts du secteur bancaire (taux nominaux, hors assurance et coût des sûretés)

LES TAUX DES CRÉDITS IMMOBILIERS AUX PARTICULIERS (EN %)
ENSEMBLE DES MARCHÉS

Source : L'Observatoire Crédit Logement/CSA



En décembre 2025, le taux moyen des crédits du secteur concurrentiel (hors assurance et coût des sûretés) s'est établi à 3.17 % (3.09 % pour l'accession dans le neuf et 3.16 % pour l'accession dans l'ancien). Ainsi au 4^{ème} trimestre 2025, le taux moyen des crédits s'est établi à 3.14 %.

Durant le 1^{er} trimestre 2025, le taux moyen des crédits immobiliers avait diminué de 23 points de base (pdb), à un rythme mensuel moyen (7 pdb) légèrement supérieur à celui de l'année 2024. Cependant, après avoir reculé durant plus d'un an, le taux moyen des crédits immobiliers s'était stabilisé entre mars et août 2025 (mise à part une brève tension constatée en mai), pour s'établir à 3.07 % en moyenne. Et dès avril 2025, les taux des 3 produits « phares » (les prêts à 15, 20 et 25 ans) avaient amorcé leur remontée : lentement et avec hésitation dans un premier temps, mais plus nettement et assez rapidement à partir de juillet. Pourtant, durant cette période, la BCE avait choisi de baisser ses taux à deux reprises (un taux de refinancement porté à 2.40 % à compter du 23 avril, puis à 2.15 % à compter du 11 juin).

Mais dès septembre le taux moyen s'est redressé : il a repris 10 points de base (pdb) d'août à décembre, pour se maintenir à 3.17 % en moyenne en fin d'année, alors que la BCE ne bougeait plus ses taux. Et en dépit de leur volonté de ne pas briser la reprise du marché, les établissements de crédit ont dû réajuster leurs barèmes pour répondre à la dégradation de leur environnement : après un semestre d'un ajustement prudent, les taux des prêts à 25 ans ont finalement bondi de 13 pdb durant le 2nd semestre et ceux à 20 ans de 10 pdb, alors que les taux des prêts à 15 ans ont augmenté moins vite, de 8 pdb.

Cette évolution des taux des produits « phares » s'inscrit dans un paysage dominé par les incertitudes : un environnement politico-économique dégradé, une demande préoccupée par des perspectives macroéconomiques et budgétaires détériorées et des incertitudes géopolitiques persistantes, mais aussi des taux obligataires orientés à la hausse alors que les taux de refinancement de la BCE n'ont pas été réajustés depuis le 11 juin. Les établissements bancaires doivent donc renforcer leurs stratégies

prudentielles : ils arbitrent en permanence entre la nécessité de marger pour renforcer leurs fonds propres les conduisant à accroître les taux des nouveaux crédits immobiliers ; et le souci de préserver la solvabilité de leurs clientèles en modérant les hausses des taux des crédits accordés. Et comme la demande de crédits hésite et tend à lentement se replier, au-delà de ses habitudes saisonnières, les banques cherchent à préserver leur activité de prêteur, quitte à différer les ajustements des taux des crédits aux contraintes des marchés financiers.

Il s'agit donc de l'expression des hésitations de la plupart des acteurs économiques privés dans un environnement dominé par l'incertitude et les tensions, sans que cela n'ait encore remis en cause la reprise du marché des crédits immobiliers. Et si durant le 2nd semestre le taux moyen s'est accru de 11 pdb, le taux moyen n'a cru que de 6 pdb sur un marché du neuf particulièrement malmené par la conjoncture (3.11 % en décembre), mais de 11 pdb sur le marché de l'ancien (3.17 % en décembre) et de 21 pdb sur celui des travaux (3.24 % en décembre).

PRÊTS À TAUX FIXE DU SECTEUR CONCURRENTIEL

		Taux moyens	Sur 15 ans	Sur 20 ans	Sur 25 ans
Décembre	2024	3,31	3,24	3,26	3,34
Mars	2025	3,08	3,00	3,01	3,10
Juin	2025	3,06	3,01	3,07	3,12
Septembre	2025	3,12	3,04	3,12	3,20
Décembre	2025	3,17	3,09	3,17	3,25

En outre, sur les prêts immobiliers à 15 ans et à 20 ans, la hausse des taux intervenue depuis juin a été modérée pour les emprunteurs du 1^{er} groupe. En revanche pour les emprunteurs moins bien dotés en apport personnel (ceux des 3^{ème} et 4^{ème} groupes¹) où se retrouvent souvent

les primo accédants modestes et des familles nombreuses, l'augmentation a été trois fois plus rapide (15 pdb) sur les prêts à 25 ans. Et en décembre 2025, 70 % de l'ensemble des emprunteurs ont eu un taux supérieur à 3.10 % : en juin, la proportion était de 35 %.

PRÊTS DU SECTEUR CONCURRENTIEL - DÉCEMBRE 2025

Taux moyens	Sur 15 ans	Sur 20 ans	Sur 25 ans	JUIN 2025		
				Sur 15 ans	Sur 20 ans	Sur 25 ans
1er groupe	2,74	2,78	2,87	2,68	2,72	2,75
2ème groupe	2,99	3,06	3,18	2,95	3,01	3,06
3ème groupe	3,18	3,23	3,33	3,09	3,15	3,20
4ème groupe	3,45	3,53	3,64	3,35	3,41	3,49
Ensemble	3,09	3,17	3,25	3,01	3,07	3,12

¹ Le 1^{er} groupe rassemble les 25% d'emprunteurs dont le taux est le plus bas (valeurs des taux inférieures au 1^{er} quartile, Q1). Et le 4^{ème} groupe, les 25% d'emprunteurs dont le taux est le plus élevé (valeurs des taux supérieures au 3^{ème} quartile, Q3). Le 2^{ème}

groupe rassemble donc les 25% d'emprunteurs dont le taux est compris entre Q1 et la médiane. Et le 3^{ème} groupe, les 25% d'emprunteurs dont le taux est compris entre la médiane et Q3.

La durée des prêts bancaires accordés

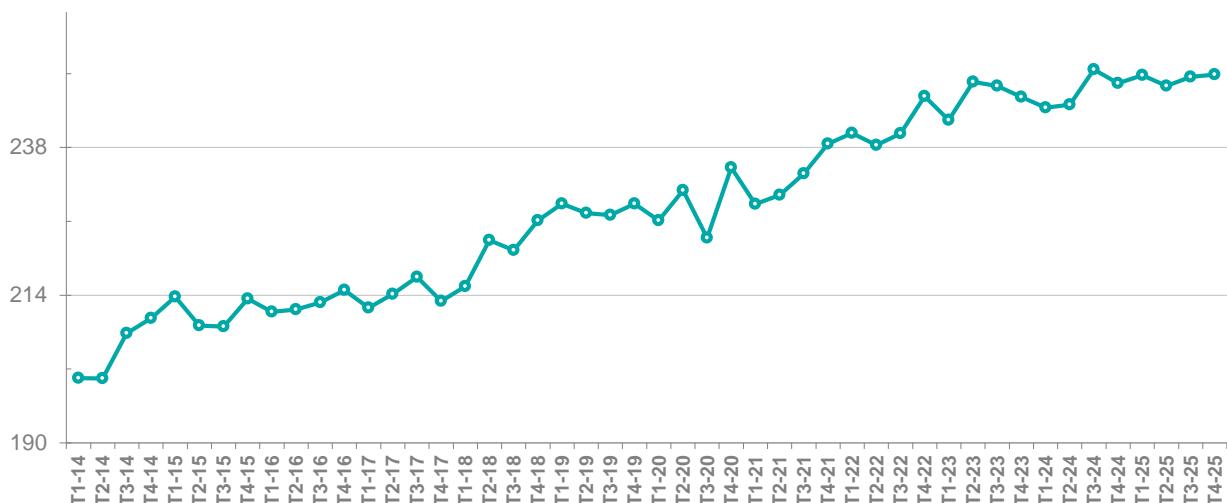
En décembre 2025, comme au 4^{ème} trimestre, la durée moyenne des prêts accordés était de 250 mois (263 mois pour l'accession dans le neuf et 265 mois pour l'accession dans l'ancien).

La durée moyenne des crédits octroyés se maintient donc sur ses niveaux les plus élevés jamais observés.

Les banques s'efforcent encore d'atténuer les conséquences de la remontée du coût des opérations financées qui pèse de plus en plus lourdement sur les capacités d'emprunt des candidats à un achat immobilier, alors que les évolutions des taux des crédits ne permettent plus d'alléger le poids des charges de remboursement des emprunts.

LA DURÉE DES CRÉDITS IMMOBILIERS AUX PARTICULIERS (EN MOIS) ENSEMBLE DES MARCHÉS

Source : L'Observatoire Crédit Logement/CSA



L'annuité de remboursement moyenne pour un emprunt de 100 K€ est d'ailleurs stable depuis le début de l'année. Elle est inférieure de 11.1 %

à celle de décembre 2023. Cependant, elle reste plus élevée de 18.5 % par rapport à décembre 2021.

STRUCTURE DE LA PRODUCTION DURÉE DES PRÊTS À L'ACCESSION (EN ANNÉES)

	- de 10	de 10 à moins de 15	de 15 à moins de 20	de 20 à moins de 25	de 25 à moins de 30	30 et +
2019	2,0	8,6	20,2	30,7	37,8	0,7
2020	1,8	8,0	18,5	33,4	38,0	0,3
2024	1,3	6,9	12,8	27,9	51,1	0,0
2025	1,3	6,4	11,6	33,1	47,7	0,0
T3-2025	1,3	6,7	12,1	33,7	46,1	0,1
T4-2025	1,1	6,3	11,7	35,5	45,3	0,1
M12-2025	1,2	6,3	11,6	35,5	45,4	0,1

Mais la déformation de la structure de la production se poursuit. Même si la durée moyenne reste élevée, la proportion des prêts bancaires d'une durée de 25 ans et plus a reculé : 45.4 % en décembre contre 51.9 % au 1^{er} trimestre 2025. En revanche, la part des prêts de 20 ans à moins

de 25 ans s'est élevée : 35.5 % en décembre contre 29.6 % au 1^{er} trimestre. La structure du marché s'est donc transformée (moins de prêts longs) et cela affecte la capacité de la demande à absorber les bouleversements de son environnement.

Car dans un paysage dominé par les incertitudes, les banques s'efforcent de contenir la durée de leurs engagements et évitent les durées les plus longues, sans pour autant négliger les formules à durée élevée. Depuis 2019, la stratégie de relance mise en œuvre par les banques s'était appuyée sur le déplacement de la production de crédits immobiliers vers les formules de prêts à 25 ans : la poursuite des évolutions en cours pèse maintenant sur le dynamisme du marché.

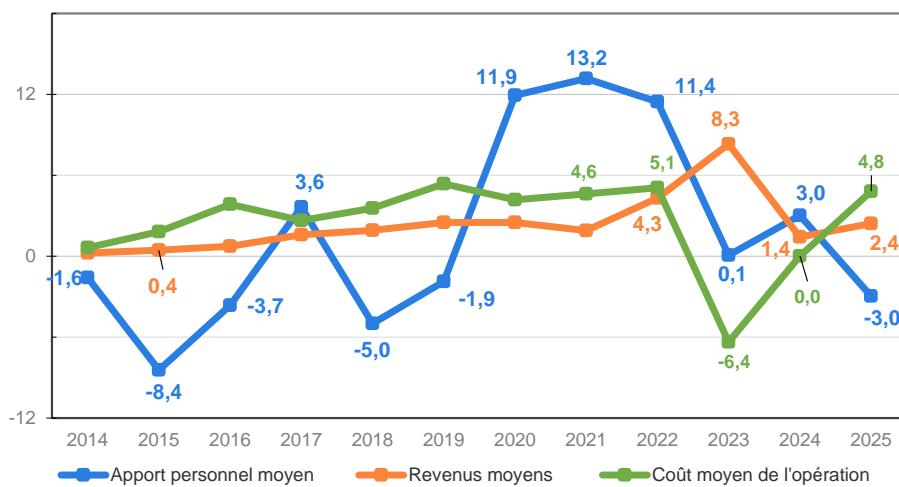
En outre, cette déformation de la structure de la production permet de comprendre la situation inhabituelle observée depuis plusieurs mois : le taux moyen des crédits augmente bien moins vite que les taux des produits « phares » à 20 et 25 ans, puisque les prêts les plus longs et donc les plus chers voient leur poids se réduire dans le marché au bénéfice de prêts moins longs et à taux plus bas.

2. Les conditions d'expression de la demande

Le coût relatif des opérations immobilières financées par emprunt

En dépit du ralentissement rapide de l'inflation et de la moindre progression du pouvoir d'achat, l'augmentation des revenus des emprunteurs reste soutenue (+ 2.4 % en 2025, après + 1.4 % en 2024), grâce à la transformation des clientèles constatée depuis plus d'un an (retour de ménages plus aisés, notamment). Mais dans un contexte de remontée des taux des crédits immobiliers, l'accès au marché reste compliqué en raison du resserrement de l'accès au crédit : pour les emprunteurs modestes faiblement dotés en apport personnel comme pour les ménages plus aisés ne disposant pas d'un apport suffisant au regard des prix pratiqués dans les villes où ils cherchent à réaliser leurs projets. Et après une année 2024 de quasi-stabilité, le coût des opérations a affiché une remontée rapide (+ 4.8 % en 2025) :

les tensions sur les prix des logements qui se généralisent partout sur le territoire métropolitain, alimentées par la pression de la demande sur des marchés où l'offre est notoirement insuffisante, y contribuent largement. Ainsi, le coût relatif qui s'était stabilisé en 2024 après avoir reculé rapidement en 2022 et en 2023 s'établit à 4.2 années de revenus au 4^{ème} trimestre 2025, contre 4.0 années de revenus il y a un an à la même époque. Néanmoins le coût relatif a nettement reculé depuis 3 ans : il se situait à 4.8 années de revenus au début de l'année 2022 ; mais la transformation du marché (rebond de la production, retour de ménages plus aisés, difficultés accrues pour les primo accédants, hausse des prix des logements, ...) s'est accompagnée du redressement du coût relatif.



Dans le même temps, le niveau de l'apport personnel a reculé, après le rebond de 2024 (- 3.0 % en 2025, après + 3.0 % en 2024). Depuis trois ans, le niveau moyen de l'apport

personnel s'est en fait stabilisé : les capacités de mobilisation de ressources propres par les nouveaux acheteurs semblent avoir atteint leurs limites ; seule une progression plus rapide de la

part des opérations avec revente préalable permettrait à l'apport moyen de se redresser et/ou un renforcement rapide du poids des ménages (plus) aisés dans le marché ; sauf, évidemment, si comme cela se constate depuis 2024 avec la reprise du marché de l'ancien, cette évolution s'accompagne d'un déplacement de la demande vers des territoires où la disponibilité en biens à acheter est plus grande.

Mais le niveau de l'apport moyen a fortement cru depuis 2019 (de 41.3 %, au total), en réponse à l'instauration d'un plafonnement du taux d'effort des emprunteurs. Cela illustrant les difficultés de réalisation des projets immobiliers par de très nombreux ménages, par ceux dont l'apport personnel est jugé insuffisant, ainsi que par des ménages qui auparavant auraient acheté dans des villes chères et convoitées.

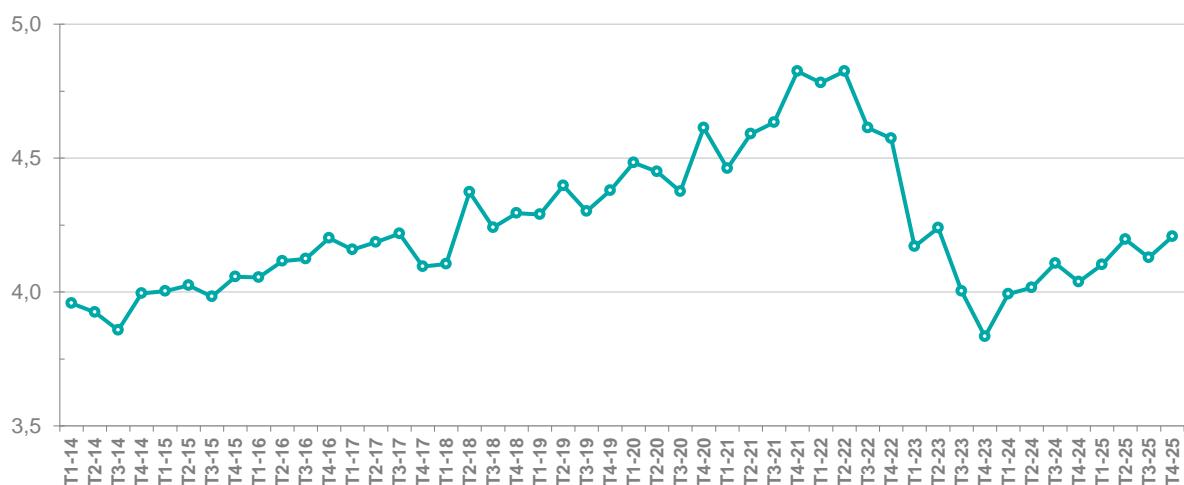
L'indicateur de solvabilité de la demande réalisée

Aussi, compte tenu de la détérioration des taux des crédits et de la hausse rapide des prix des logements, l'indicateur de solvabilité de la demande s'est dégradé en 2025, en dépit du niveau élevé des durées des prêts accordés. Il a néanmoins réussi à se stabiliser depuis l'été. Cette évolution intervient dans le contexte du retour sur le marché de ménages plus aisés, des

secundo acheteurs avec revente notamment, qui peuvent plus facilement satisfaire aux contraintes instaurées avec le plafonnement du taux d'effort des emprunteurs, mais sont de plus en plus souvent déstabilisés par l'augmentation rapide des prix des logements.

LE COÛT RELATIF DES OPÉRATIONS (EN ANNÉES DE REVENUS) ENSEMBLE DES MARCHÉS

Source : L'Observatoire Crédit Logement/CSA



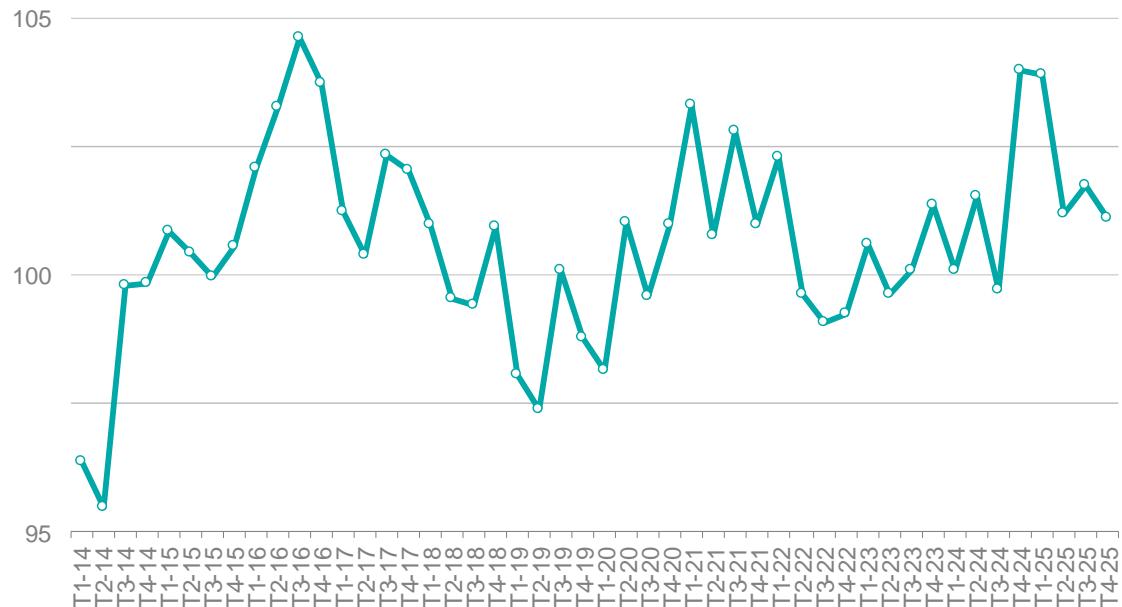
3. L'activité du marché des crédits

En dépit du plafonnement des taux d'effort imposé par la Banque de France et des incertitudes politico-économiques, le marché des crédits a retrouvé des couleurs dès 2024. Il a pleinement bénéficié du redressement des intentions d'achat

immobilier des ménages et du renforcement de leur demande de crédits à l'habitat, alors que les taux des crédits ont baissé et que l'offre bancaire est devenue plus dynamique.

L'INDICATEUR DE SOLVABILITÉ DE LA DEMANDE (BASE 100 EN 2020) ENSEMBLE DES MARCHÉS

Source : L'Observatoire Crédit Logement/CSA



Depuis le début de 2025, l'activité du marché a confirmé ce regain de dynamisme. Mais les rythmes de progression qui se révèlent de mois en mois tiennent aussi à une référence particulièrement dégradée, celle des premiers mois de 2024 : et dans les faits, la reprise du marché perd de la vigueur. Car au-delà de l'amélioration des conditions de crédit observée durant le 1^{er} trimestre, la conjoncture du marché doit toujours composer avec un environnement peu favorable : dégradation du marché de l'emploi, détérioration du cadre politico-économique des marchés immobiliers, resserrement de l'accès au crédit imposé par la Banque de France et affaiblissement des intentions d'achats immobiliers des ménages, notamment. Et dès le début du printemps, la demande a dû composer avec la remontée des taux des crédits immobiliers, et notamment ceux des prêts à 20 ans et plus essentiels pour la majorité des emprunteurs.

En outre, après un début d'été qui enregistre l'activité la plus soutenue de l'année, la suite de

l'année a dû composer avec un affaiblissement de la production de crédits et du nombre de prêts accordés. Suivant le profil saisonnier du marché des crédits observé depuis le début des années 2000, le nombre de prêts se contracte de 34.0 % en moyenne entre juillet et août (pour un recul de 31.3 % sur le marché de l'ancien) : bien sûr la reprise saisonnière du marché observée à la rentrée de septembre gomme en partie la dépression estivale du marché : néanmoins, les mois d'automne font ressortir une activité moindre qu'avant l'été, de 14.4 % en moyenne. C'est précisément ce qui s'était encore constaté en 2025

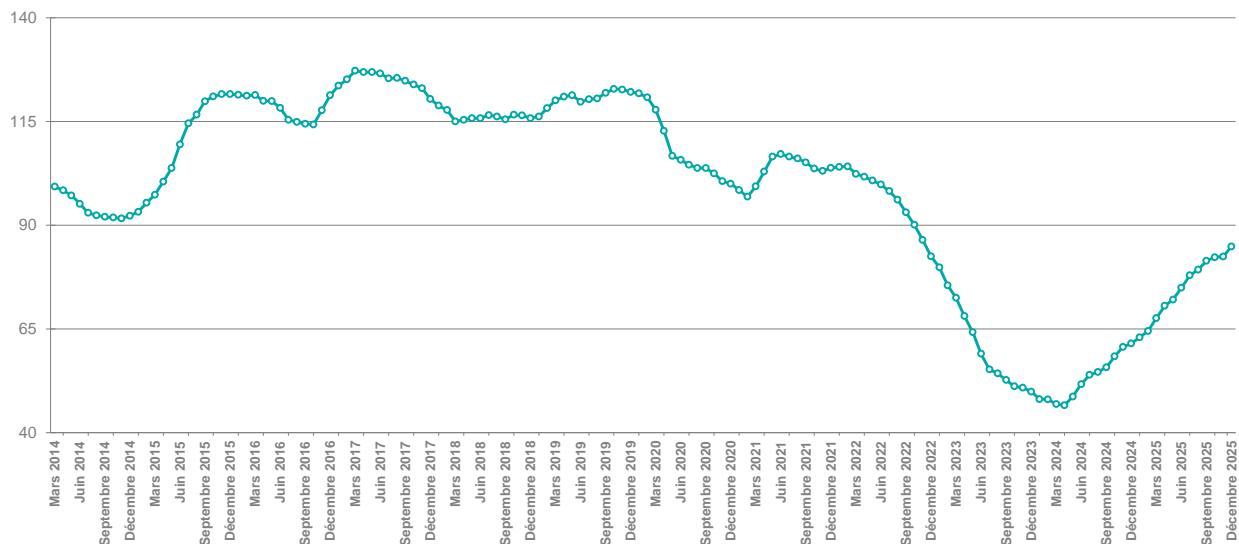
Mais au-delà de ce profil saisonnier, le rythme de progression de l'activité est maintenant 3 fois moins rapide qu'en mars dernier : avec pour la production de crédits mesurée en niveau trimestriel glissant, + 13.9 % en décembre 2025 en GA, contre + 48.4 % en mars ; et + 20.1 % pour le nombre de prêts accordés, contre + 52.8 % en mars. L'atterrissement de la reprise est notable. Cependant, le marché des crédits est encore très

actif et la production de crédits mesurée en niveau annuel glissant a augmenté de 31.1 % en 2025. Et le nombre de prêts accordés mesuré en niveau annuel glissant a progressé de 38.0 % en 2025 (contre + 51.4 % en avril dernier, au point haut de la reprise).

La reprise du marché perd progressivement de la vigueur. Et l'activité constatée depuis janvier reste très inférieure à son niveau moyen des années 2016 à 2019 : - 29.3 % pour le nombre de prêts accordés et - 39.6 % pour la production de crédits. La reprise actuelle n'a donc pas gommé les conséquences de la crise qui a bouleversé les marchés depuis 2020.

INDICATEUR D'ACTIVITÉ : NOMBRE DE PRÊTS ACCORDÉS / ENSEMBLE DES MARCHÉS NIVEAU ANNUEL GLISSANT (BASE 100 EN 2020)

Source: L'Observatoire Crédit Logement/CSA



LES SPÉCIFICITÉS DES MARCHÉS

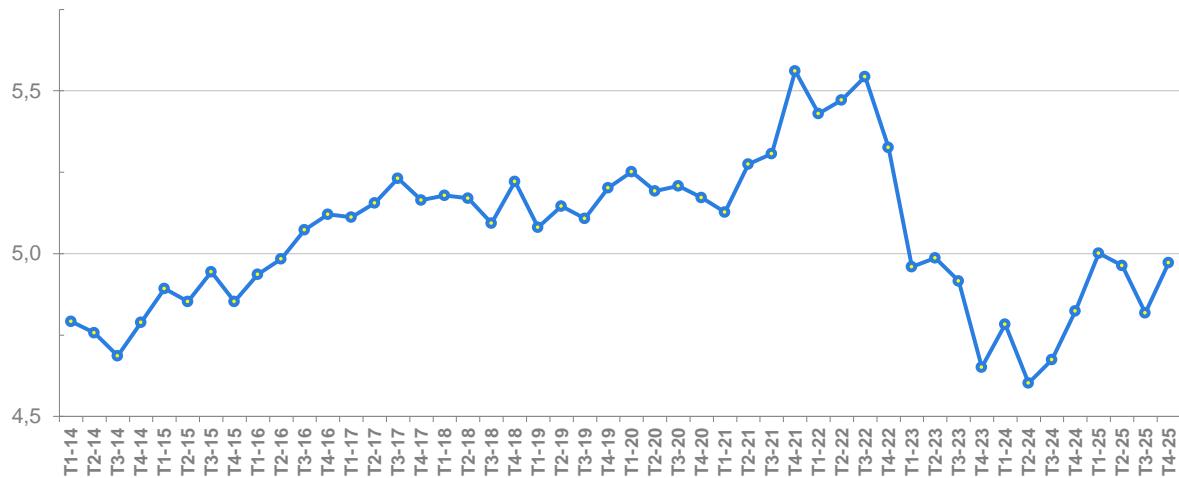
Le marché du neuf

En 2024 les taux d'apport personnel qui étaient parvenus à des niveaux particulièrement élevés se sont détendus. Depuis le début de 2025, ils remontent assez rapidement. Le retour de ménages bien dotés en apport personnel et sensibles aux pratiques promotionnelles des promoteurs et le rebond de la demande des candidats à l'accession adressée à des constructeurs de maisons individuelles ayant redéployé leurs offres transforment le marché. En outre, l'effet PTZ attendu s'est bien constaté au niveau de l'activité, sans pour autant fondamentalement modifier les pratiques de financement qui prévalaient jusqu'alors. Ainsi, sur un marché qui retrouve des couleurs, le coût des opérations réalisées dans le neuf se redresse

depuis le début de l'année (+ 5.1 % en 2025, après - 2.1 % en 2024). Et les revenus des ménages qui effectuent ces opérations progressent maintenant un peu plus rapidement, en dépit du renforcement du poids de la maison individuelle et des hésitations des acheteurs d'appartements (+ 2.1 % en 2025, après + 1.8 % en 2024). Néanmoins, alors que les coûts des opérations s'élèvent plus rapidement que les revenus des acquéreurs, le coût relatif se redresse après avoir fléchi durant l'été : il s'établit à 5.0 années de revenus au 4^{ème} trimestre 2025 contre 4.8 années de revenus il y a un an à la même époque. Il s'établit néanmoins sur un niveau plus bas que celui constaté en moyenne de 2016 à 2023.

LE COÛT RELATIF DES OPÉRATIONS (EN ANNÉES DE REVENUS): MARCHÉ DU NEUF

Source : L'Observatoire Crédit Logement/CSA

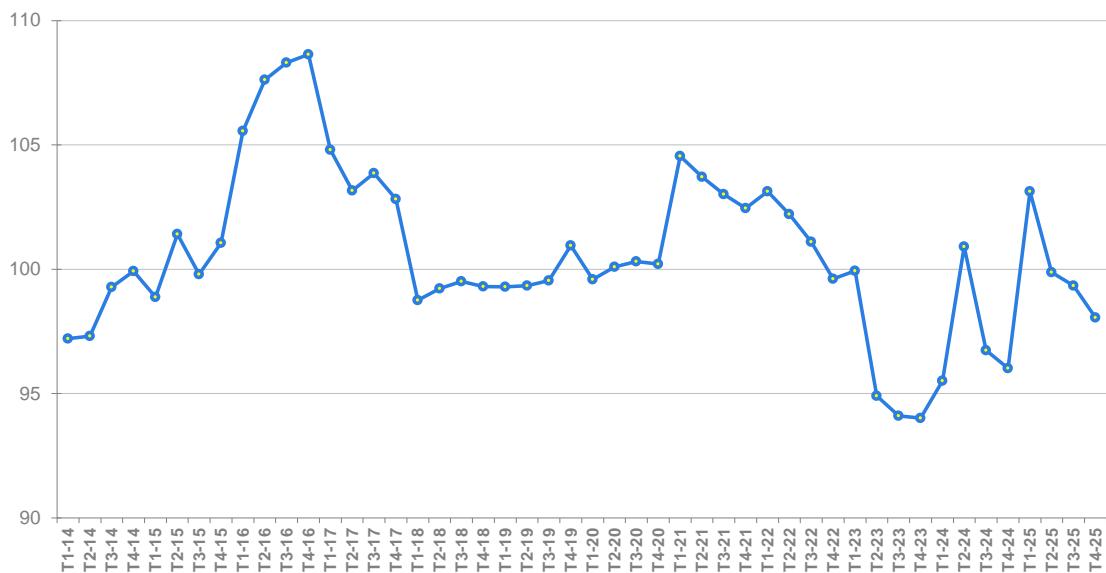


Et dans le même temps, le niveau de l'apport personnel mobilisé se redresse rapidement (+ 10.8 % en 2025, après - 7.3 % en 2024). Ainsi, en raison des contraintes d'accès au crédit imposées par la Banque de France, l'augmentation du niveau moyen des apports personnels mobilisés a transformé les pratiques de financement de projets immobiliers : avec en 2025, un apport moyen supérieur de 44.2 % à son niveau de la fin 2019.

Aussi alors que les conditions de crédit se détériorent, l'indicateur de solvabilité de la demande se dégrade toujours. Jusqu'en 2024, la transformation du marché, avec notamment le repli de la part des clientèles les moins bien dotées en apport personnel, avait facilité le redressement de la solvabilité de la demande. Dorénavant cet effet ne joue plus, largement compensé par le renchérissement du coût des opérations réalisées.

L'INDICATEUR DE SOLVABILITÉ DE LA DEMANDE: MARCHÉ DU NEUF

Source : L'Observatoire Crédit Logement/CSA



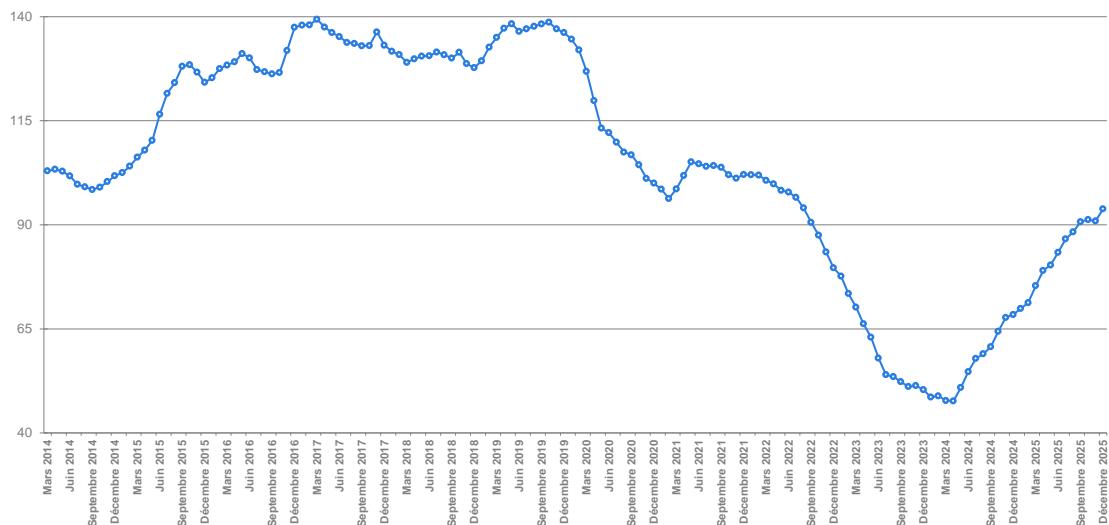
A l'instar de l'ensemble du marché des crédits, celui du neuf a repris des couleurs. Aussi, en dépit d'un début d'année 2025 marqué par de nombreuses hésitations, le rebond des indicateurs trimestriels s'est poursuivi, du fait notamment des mauvais résultats du début de l'année 2024 : avec pour la production de crédits mesurée en niveau trimestriel glissant, + 12.7 % en décembre 2025 en GA, et + 15.9 % pour le nombre de prêts accordés. Mais les rythmes de progression constatés depuis l'été sont beaucoup moins rapides qu'en mars dernier : on constatait alors + 47.8 % pour la production en GA, et + 56.3 % pour le nombre de prêts accordés. Et pourtant, durant cette période, les établissements bancaires n'ont pas augmenté les taux des crédits accordés au neuf.

Aussi le regain de dynamisme du marché des crédits commence à en être affecté. La production de crédits mesurée en niveau annuel glissant a augmenté de 31.7 % en 2025. Et en 2025, le nombre de prêts accordés a progressé de 37.1 % : en avril dernier, le rythme de progression était presque de 2 fois plus rapide (+ 65.8 %). La reprise s'essouffle.

D'ailleurs le nombre de prêts accordés en 2025 reste inférieur de 29.8 % par rapport au niveau moyen des années 2016 à 2019 : pour la production de crédits, l'écart est de 41.9 %.

L'INDICATEUR D'ACTIVITÉ : NOMBRE DE PRÊTS ACCORDÉS / MARCHÉ DU NEUF NIVEAU ANNUEL GLISSANT (BASE 100 EN 2020)

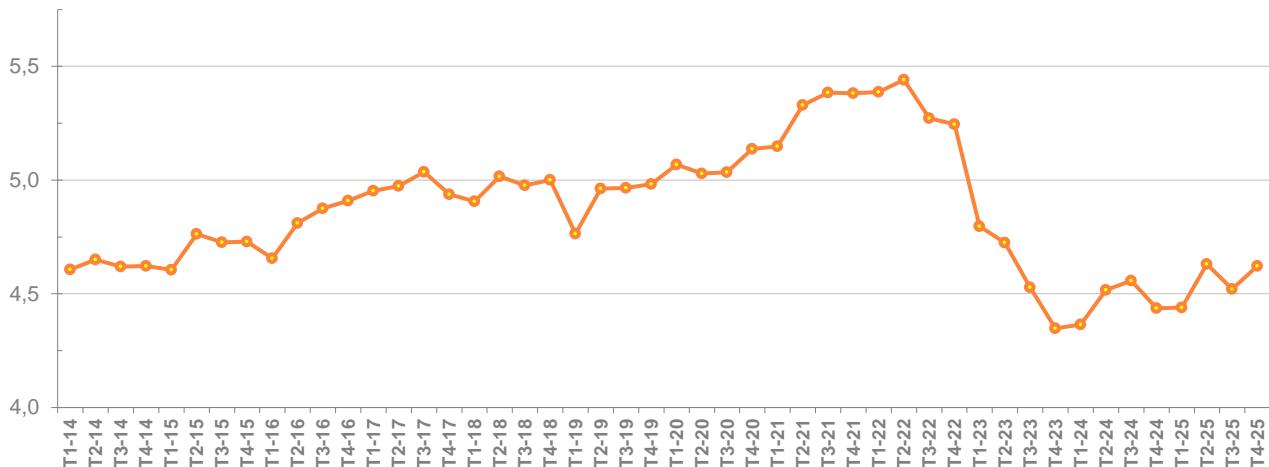
Source: L'Observatoire Crédit Logement/CSA



Le marché de l'ancien

LE COÛT RELATIF DES OPÉRATIONS (EN ANNÉES DE REVENUS): MARCHÉ DE L'ANCIEN

Source : L'Observatoire Crédit Logement/CSA

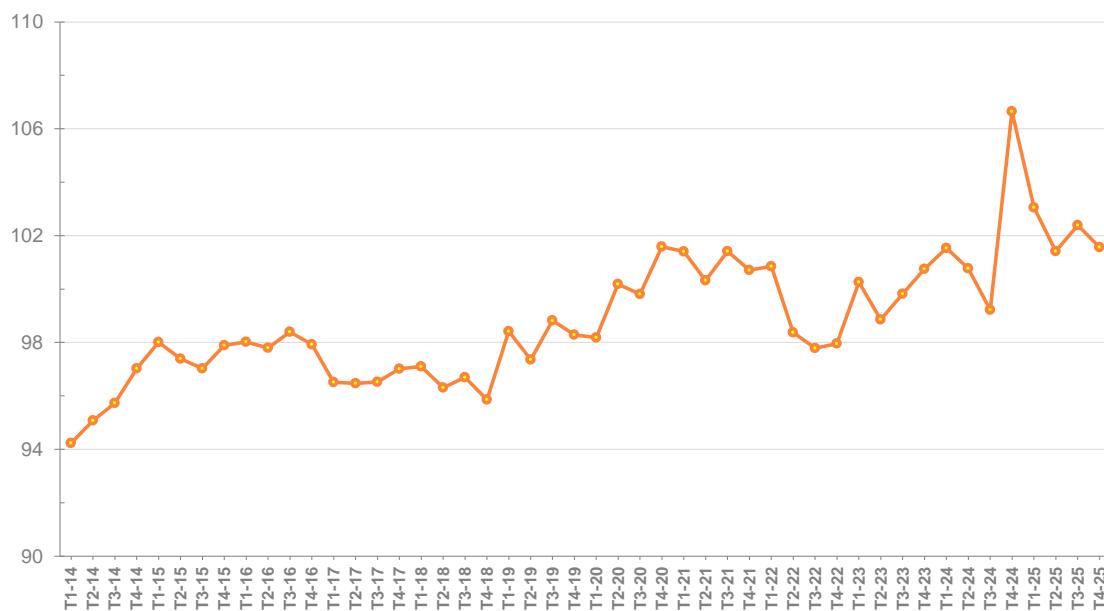


Sur le marché de l'ancien qui a renoué avec le dynamisme depuis le début de 2024, la demande peine toujours à finaliser ses projets d'achat compte tenu du rationnement du crédit imposé par la Banque de France, son niveau d'activité restant très en-deçà de celui de la seconde moitié des années 2010. Et la pression sur le coût des opérations accompagne la remontée des prix qui se généralise sur l'ensemble du territoire. Le coût des opérations réalisées s'accroît maintenant rapidement (+ 3.5 % en 2025, après - 2.4 % en

2024). Mais les revenus des ménages qui entrent sur le marché s'élèvent toujours plus lentement que le coût des opérations (+ 1.4 % en 2025, après + 0.4 % en 2024). Dans ces conditions, le coût relatif des opérations réalisées se redresse pour s'établir à 4.6 années de revenus au 4^{ème} trimestre 2025, contre 4.4 années de revenus il y a un an à la même époque. Il s'établit néanmoins à un niveau proche de celui constaté 10 années auparavant, bien en deçà des niveaux observés entre 2019 et 2023.

L'INDICATEUR DE SOLVABILITÉ DE LA DEMANDE: MARCHÉ DE L'ANCIEN

Source : L'Observatoire Crédit Logement/CSA

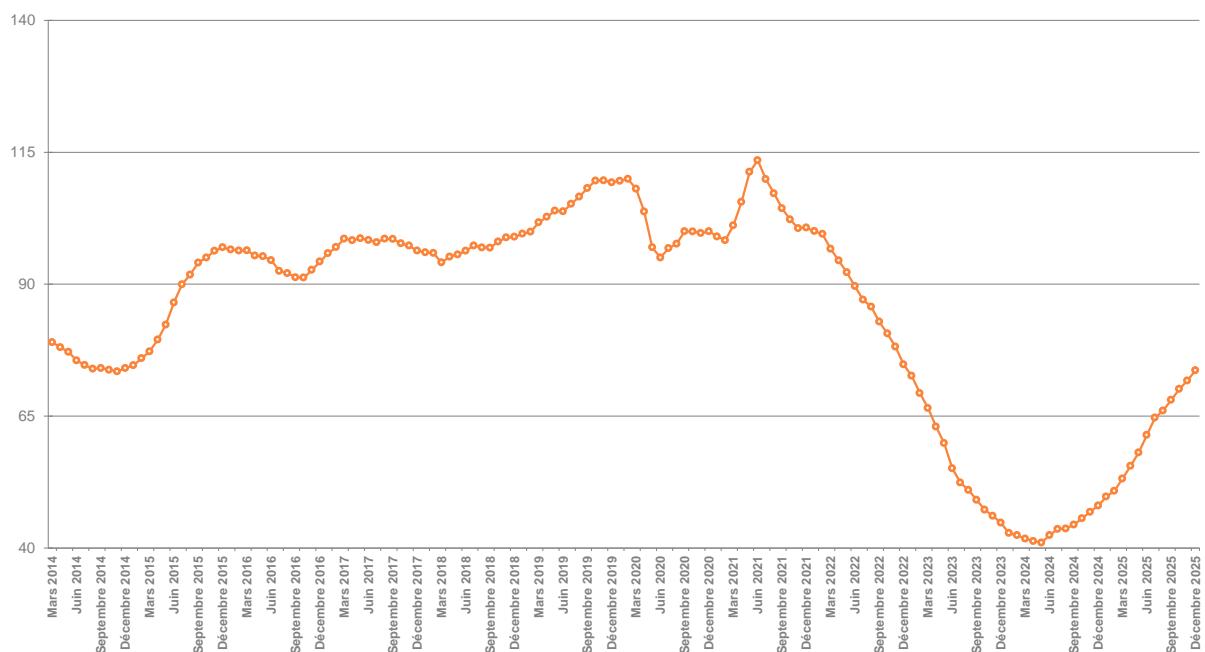


Dans le même temps le niveau de l'apport personnel qui n'avait que lentement progressé en 2023, puis en 2024 recule rapidement (- 6.3 % en 2025, après + 0.7 % en 2024) : cette évolution est la conséquence de la hausse des prix de logements et du renforcement de la présence des accédants aux revenus moyens. Néanmoins, depuis 2019 l'apport moyen s'est accru de 32.2 % : les évolutions récentes du niveau de l'apport personnel n'ayant pas gommé

les conséquences du plafonnement des taux d'effort qui a provoqué l'éviction du marché des ménages faiblement dotés en apport (jeunes, primo accédants, emprunteurs modestes, familles nombreuses), sans que par le passé ces ménages n'aient présenté des signes de fragilité (surendettement ou défaut de remboursement, par exemple) de nature à altérer la solidité du système bancaire français.

L'INDICATEUR D'ACTIVITÉ : NOMBRE DE PRÊTS ACCORDÉS / MARCHÉ DE L'ANCIEN NIVEAU ANNUEL GLISSANT (BASE 100 EN 2020)

Crédit Logement/CSA - Observatoire du Financement des Marchés Résidentiels



Dans ce contexte, l'indicateur de solvabilité de la demande qui s'était nettement redressé au 4^{ème} trimestre 2024 se stabilise depuis le printemps, tout en s'établissant encore à un de ses niveaux les plus élevés observés depuis un quart de siècle. En dépit de la dégradation des conditions de crédit, la transformation du marché et les difficultés rencontrées par les primoaccédants pour entrer sur ce marché y contribuent largement.

Néanmoins, comme l'ensemble du marché des crédits immobiliers, celui de l'ancien a retrouvé le chemin de l'expansion depuis 2024. Et en dépit d'un début d'année parfois hésitant, la production de crédits a progressé de 34.6 % à en 2025 et le nombre de prêts accordés, de 53.4 %, grâce aux mauvais résultats de l'année 2024.

Le rebond des indicateurs trimestriels constaté en

2024 s'est donc poursuivi : avec pour la production de crédits + 18.2 % en décembre 2025 en GA et + 42.8 % pour le nombre de prêts accordés. Mais comme pour l'ensemble du marché des crédits, les rythmes de progression de l'activité s'affaiblissent, de mois en mois : en juin dernier, par exemple, le nombre de prêts mesuré en niveau trimestriel glissant progressait 64.0 % en GA.

L'atterrissement de la conjoncture se confirme donc, de mois en mois. D'ailleurs à fin décembre, le nombre de prêts mesuré en niveau trimestriel glissant ne s'élevait que de 0.2 % en glissement trimestriel, alors que la progression était de 41.4 % en juin dernier. Ainsi le nombre de prêts accordés en 2025 reste inférieur de 26.1 % par rapport au niveau moyen des années 2016 à 2019 : pour la production de crédits, l'écart est de 32.3 %.